

Étude sur le coût de production des entreprises porcines de type naisseur-finiisseur

en 2007 au Québec



Synthèse des résultats

Mai 2009



5935, rue Saint-Georges, bureau 330, Lévis (Québec) G6V 4K8
Téléphone : 418 833-2515 (poste 221) • Télécopie : 418 833-9125 • Courriel : cecpa@cecpa.qc.ca

CENTRE D'ÉTUDES SUR
LES COÛTS DE PRODUCTION EN
AGRICULTURE

Responsable

Line Belleau, agronome

Rédaction

Line Belleau, agronome

Jean-Marc Lafrance, directeur général

Édition

Lorraine Carrier, agente de secrétariat

Mise en page

Siamois graphisme

Photos

Couverture : Éric Labonté, MAPAQ

Page 2 : Étienne Boucher, MAPAQ

Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Résultats techniques	3
Cultures	4
Alimentation	4
Temps de travail	5
3. Résultats économiques	6
3.1. Bilan.....	6
3.2. Coûts de production.....	7

Liste des tableaux

Tableau 1 : Résultats techniques en maternité et en engraissement incluant les ajustements épizootiques	3
Tableau 2 : Consommation des moulées commerciales et fabriquées	4
Tableau 3 : Heures travaillées sur l'entreprise porcine.....	5
Tableau 4 : Bilan au coût d'acquisition amorti reconstitué au 31 décembre 2007	6
Tableau 5 : Coût de production incluant les ajustements climatiques et épizootiques.....	8
Tableau 6 : Coût de production détaillé de l'entreprise naisseur-finiisseur	9



1. Introduction

Ce document présente un résumé synthèse des résultats provenant de l'étude des coûts de production réalisée dans le cadre de l'application du programme ASRA, pour les secteurs porcelets et porcs à l'engraissement. Cette étude, disponible sur Internet à l'adresse suivante : www.cecpa.qc.ca, a été réalisée par le Centre d'étude sur les coûts de production en agriculture (CECPA), entre décembre 2007 et mars 2009.

Afin de définir la population éligible à l'étude des coûts de production, le profil du secteur porcin a été établi. Les données obtenues de La Financière agricole du Québec montrent que 1 332¹ entreprises porcines étaient en production au Québec en 2006. Ces entreprises étaient principalement situées dans deux régions administratives soit, Chaudière-Appalaches (41 %) et Montérégie (23 %). Elles étaient majoritairement de type naisseur-finiisseur; plus de 80 % des truies assurées au programme « Porcelets » et 85 % des porcs mis en marché, appartenaient à ce type d'entreprise.

L'étude des coûts de production du secteur porcin a été réalisée auprès des entreprises naisseurs-finiisseurs qui comptaient de 130 et 600 truies et ce, en conformité avec les règles méthodologiques prescrites.

Une pré-enquête téléphonique a établi que 216 entreprises porcines étaient éligibles à l'étude des coûts de production. Parmi celles-ci, 68 entreprises ont fait partie de l'échantillon final. Les données techniques, économiques et financières de l'année 2007 de ces entreprises ont été compilées et les données techniques d'élevage de l'année 2008 ont été recueillies.

Pour assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population visée, les résultats de l'étude des coûts de production ont été pondérés en fonction des superficies cultivées.

Des ajustements liés aux effets climatiques et épizootiques ont également été apportés en conformité avec les normes du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) selon lesquelles les risques climatiques et épizootiques ne doivent pas être couverts par ce Programme. Afin de refléter une saison de récolte normale, les rendements réels obtenus pour les cultures associées des entreprises enquêtées, ont été conséquemment remplacés par leurs rendements probables². De plus, les taux de mortalité en pouponnière et en engraissement tels qu'observés chez les entreprises enquêtées en 2007, ont été remplacés par ceux calculés à partir de leurs données techniques pour l'année 2008.

¹ Les différentes entités appartenant à un même propriétaire ont été fusionnées pour former une seule entreprise (124 fusions impliquant 328 entreprises).

² Rendement probable : pour chaque culture, le rendement établi par unité de production par La Financière agricole du Québec d'après les statistiques disponibles

2. Résultats techniques

Note : les résultats présentés dans ce document incluent les ajustements climatiques, épizootiques ainsi que ceux liés à la variation des inventaires.

La ferme moyenne enquêtée compte 185 truies et 43 cochettes de 90 kg et plus, ce qui représente un ratio truies et cochettes/truie de 1,23. Le renouvellement des truies dont le taux de remplacement est de 39,3 %, est principalement assuré par l'achat de cochettes au poids moyen de 116 kg (44,3 %) et 5 kg (23,2 %). Seulement 32,5 % des cochettes introduites dans le troupeau, proviennent de l'autorenouvellement.

Le troupeau en maternité compte également 2,7 verrats. L'insémination artificielle, principale méthode de fécondation, représente 95,7 % des saillies.

Au cours de l'étude, les porcelets ont été sevrés à environ 21 jours d'âge et à un poids moyen de 5,5 kg. Ils ont été alors transférés en pouponnière pour une durée moyenne de 45 jours où ils ont réalisé un gain moyen de 20 kg.

En engraissement, 4 167,5 équivalents-porcs³ ont été produits à un poids carcasse moyen de 92,1 kg. Le prix moyen obtenu par l'ensemble des entreprises est de 132,70 \$/100 kg, pour un indice de paiement moyen de 110,8.

³ ÉQUIVALENTS-PORCS : représentent les porcs vendus à l'abattoir ainsi que la variation d'inventaire exprimée en porcs entiers dont le poids correspond au poids moyen d'abattage.

TABEAU 1

RÉSULTATS TECHNIQUES EN MATERNITÉ ET EN ENGRAISSEMENT INCLUANT LES AJUSTEMENTS ÉPIZOOTIQUES

	Nb	Taux
Nombre de mises bas	482	2,11 mises bas/truie
Porcelets nés vivants	5 529	24,3 nés vivants/truie
Porcelets morts avant sevrage	794	14,4 %
Porcelets sevrés	4 735	20,8 sevrés/truie
Porcelets morts après sevrage	150	3,2 %
Porcelets achetés	38,4	0,2 porcelet/truie
Porcelets produits	4 624	20,3 porcelets/truie
Porcelets entrés en engraissement	4 464	
Morts en engraissement	204	4,6 %
Durée d'élevage (jours)	116,5	
Gain moyen quotidien (GMQ)	0,77	Kg/jour
Nombre d'élevages/année	3,13	

Cultures

Les entreprises enquêtées ont cultivé en moyenne 58,9 hectares (ha) dont 48,9 ha détenus en pleine propriété et 10,0 ha en location. De ces superficies, 57 % ont été destinées aux grandes cultures, 41 % ont été cultivées en foin ou utilisées en pâturage et 2,4 % ont été utilisées pour d'autres cultures.

Le maïs s'est approprié 53 % des superficies destinées aux grandes cultures. La majeure partie de cette récolte (90 %) a été utilisée dans la fabrication d'aliments pour les porcs.

Le soya, l'orge, l'avoine et le blé ont également été cultivés. Environ 30 % des céréales récoltées par l'entreprise ont été utilisées dans la fabrication d'aliments (principalement la moulée pour les truies) comparativement à 10 % pour la fève de soya.

Alimentation

Les résultats de l'étude des coûts de production montrent que la moitié des entreprises participantes ont fabriqué à la ferme, les moulées servies aux animaux. Ces moulées étaient principalement composées de maïs-grain (70 %) et de tourteau de soya (17 %).

TABLEAU 2

CONSUMMATION DES MOULÉES COMMERCIALES ET FABRIQUÉES

	Moulée		
	Consommée	Achetée	Fabriquée
	(t)	(%)	(%)
Maternité			
Lactation	77,9	45,8	54,2
Gestation	187,9	48,9	51,1
Porcelets			
Pré-début	4,9	100	0,0
Début pouponnière	138,8	51,6	48,4
Engraissement			
Début	226,3	47,4	52,6
Croissance	503,0	44,5	55,5
Finition	304,3	57,7	42,3

En maternité, les animaux reproducteurs ont consommé 265,8 t de moulées gestation et lactation pour une quantité moyenne de 1166 kg par truie. Les porcelets ont consommé 4,9 t de moulée pré-début et 138,8 t de moulée début pouponnière, ce qui représente une consommation moyenne de 31,5 kg d'aliments/porcelet et un taux de conversion alimentaire de 1,57.

En engraissement, la consommation de moulée par porc a été de 251,3 kg pour un gain moyen de 89,6 kg/porc, ce qui représente une conversion alimentaire de 2,80. La moulée croissance représentait 49 % (503,0/1033,6) du volume total consommé comparativement à 22 % (226,3/1033,6) pour la moulée début engraissement et 29 % (304,3/1033,6) pour la moulée finition (tableau 2).

Temps de travail

Les heures travaillées sur l'entreprise porcine incluent non seulement le travail effectué en maternité et en engraissement mais également celui effectué pour les cultures et la fabrication des aliments porcins.

Les exploitants ont réalisé plus de la moitié du temps total de travail sur l'entreprise (tableau 3). Le temps restant a été réalisé à part égale par la famille et les salariés. Ces derniers ont toutefois effectué deux fois plus d'heures de travail dans le secteur porcelets que dans le secteur porcs à l'engraissement.

Le temps travaillé par les exploitants et leur famille est comptabilisé sur une base déclaratoire alors que celui de la main-d'œuvre salariée s'appuie sur les salaires versés par l'entreprise. La procédure détaillée associée au temps de travail est présentée dans la version complète du rapport.

TABLEAU 3

HEURES TRAVAILLÉES SUR L'ENTREPRISE PORCINE			
	Entreprise	Secteurs	
	Naisseur-Finisseur	Porcelets	Porcs à l'engraissement
Exploitants	3 232	1 854	1 378
Famille	1 523	944	581
Salariés	1 574	1 089	486
Total	6 330	3 886	2 444
Ratio		17,0 heures/truie	0,60 heure/porc
ÉETP ⁽¹⁾		0,646	0,469

(1) Équivalent exploitant à temps plein : permet de calculer la rémunération de l'exploitant à partir de l'équation suivante → **ÉETP X Salaire de l'ouvrier spécialisé (SOS)**

3. Résultats économiques

3.1 Bilan

Le tableau 4 présente le bilan au coût d'acquisition amorti reconstitué au 31 décembre 2007. Celui-ci montre que l'actif total de l'entreprise naisseur-finiisseur est de 1 156 306 \$. Environ 41 % de l'actif est attribuable au secteur porcelets comparativement à 59 % pour le secteur porcs à l'engraissement. L'écart entre les deux secteurs provient principalement de la répartition des fonds de terre, du matériel roulant ainsi que de la moulange et ses

équipements connexes. Tel que stipulé dans les règles méthodologiques, les actifs liés aux cultures sont répartis entre les secteurs en fonction des récoltes utilisées dans la fabrication des aliments alors que les actifs afférents à la fabrication des aliments le sont en fonction des quantités d'aliments fabriqués dans chaque secteur.

Le bilan montre que l'endettement moyen de l'entreprise de type naisseur-finiisseur représente 62 % de l'actif. Le quart de cette dette est attribuable aux emprunts à court terme tels que les marges de crédit et les comptes dus aux fournisseurs.

TABLEAU 4

BILAN AU COÛT D'ACQUISITION AMORTI RECONSTITUÉ AU 31 DÉCEMBRE 2007

	Total	Réparti	
	Naisseur-finiisseur	Porcelets	Porcs à l'engraissement
		228	4 168
	\$/entreprise	\$/truie	\$/porc
Actif			
Court terme			
Encaisse	3 702	5,58	0,58
Comptes à recevoir	79 682	106,77	13,28
Stock	235 937	243,68	43,28
Moyen et long termes			
Animaux reproducteurs	91 816	402,80	0,00
Immobilisation	534 739	938,31	76,79
Machinerie, équipements et roulant	187 003	360,57	25,15
Placements	23 427	35,02	3,71
TOTAL ACTIF	1 156 306	2 092,74	162,98
Passif			
Court terme	160 466	193,42	22,45
Long terme	557 793	1 032,07	77,39
	718 259	1 325,49	99,84
Avoir propre total ⁽¹⁾	438 047	767,25	63,14
(Dû aux actionnaires)	(32 035)		
	38 %		
TOTAL PASSIF	1 156 306	2 092,74	162,98

(1) Inclus le dû aux actionnaires, considéré comme avoir propre dans le cadre de la présente étude des coûts de production.

3.2 Coûts de production

Le tableau 5 présente le coût de production de l'entreprise de type naisseur-finiisseur et des secteurs porcelets et porcs à l'engraissement. Il inclut les ajustements climatiques et épizootiques effectués. La version détaillée de ce coût de production est présentée au tableau 6.

Il faut noter que le poste « Achats d'aliments » ne représente qu'une partie des coûts liés à l'alimentation des animaux parce que tous les frais liés aux grains provenant des cultures de l'entreprise utilisés dans la fabrication d'aliments, sont comptabilisés dans leur poste respectif. Ainsi, les frais afférents aux récoltes sont répartis dans les postes tels que intrants cultures, carburants, entretien machinerie et équipements, main-d'œuvre additionnelle (incluant famille), salaire de l'exploitant.

Par ailleurs, pour produire les coûts de production des secteurs porcelets et porcs à l'engraissement, une valeur monétaire a été attribuée aux porcelets et aux animaux reproducteurs transférés entre la maternité et l'engraissement. Pour les porcelets cette valeur calculée selon la formule présentée à la note 2 du tableau 5, est incluse dans les revenus de ventes du secteur porcelets et dans les achats de porcelets du secteur porcs à l'engraissement. Pour les animaux reproducteurs la valeur monétaire qui leur a été attribuée correspond au coût de production du porc à l'engraissement soit 157,72 \$/tête. Ces frais sont inclus dans le poste « Achats reproducteurs » du secteur porcelets et dans les revenus de sous-produits du secteur porcs à l'engraissement.

Le poste « Revenus de sous-produits » inclut tous les revenus de l'entreprise à l'exception des ventes de porcs assurables⁴ dans le cas de l'entreprise naisseur-finiisseur et du secteur porcs à l'engraissement. Pour le secteur porcelets, l'exception s'applique aux porcelets vendus et à ceux transférés de la maternité vers l'engraissement.

Les résultats présentés au tableau 5, montrent que les charges variables représentent 83 % du coût de production de l'entreprise naisseur-finiisseur (NF). Les achats d'aliments représentent à eux seuls, les deux tiers de ces charges et 53 % du coût de production total.

Les charges liées à la main-d'œuvre (main-d'œuvre additionnelle et rémunération de l'exploitant) comptent pour 13 % du coût de production NF. Le coût de la main-d'œuvre additionnelle est calculé en multipliant les heures totales travaillées par les salariés et la famille, par le taux horaire moyen des salariés dans l'étude des coûts de production (13,96 \$/heure).

Dans le secteur porcelets, la situation est similaire à celle de l'entreprise naisseur-finiisseur. Les charges variables (80 %), plus particulièrement les achats d'aliments (40 %), de même que les charges liées à la main-d'œuvre (18 %) sont les éléments qui contribuent au coût de production de manière plus importante.

Dans le secteur des porcs à l'engraissement, la situation est différente. Le coût de production est principalement affecté par deux postes soit, les achats de porcelets et les achats d'aliments qui représentent à eux seuls, 75 % du coût total.

4 Porcs classés à l'abattoir sous les codes 59, 60 et 69

TABLEAU 5
COÛT DE PRODUCTION INCLUANT LES AJUSTEMENTS CLIMATIQUES ET ÉPIZOOTIQUES

	Éléments	Entreprise		Secteurs	
		Naisseur-finiisseur		Porcelets	Porcs à l'engraissement
		4 168	384 049	228	4 168
		\$/porc	\$/kg ⁽¹⁾	\$/trurie	\$/porc
	Charges variables				
1	Achats reproducteurs et porcelets	3,99	0,04	108,77	54,58 ⁽²⁾
2	Intrants cultures	2,73	0,03	15,86	1,86
3	Achats d'aliments	96,06	1,04	563,55	65,22
4	Médicaments + vétérinaire + insémination	6,72	0,07	112,51	0,56
5	Frais de ventes	4,43	0,05	5,72	4,12
6	Électricité	3,19	0,03	35,20	1,26
7	Chauffage (propane)	3,46	0,04	35,77	1,50
8	Entretien de machinerie et équipements	3,52	0,04	31,39	1,80
9	Carburants	1,71	0,02	13,08	1,00
10	Main-d'œuvre additionnelle (incluant famille)	10,38	0,11	124,65	3,56
11	Cotisations ASRA animaux	7,09	0,08	56,48	4,00
12	Cotisations ASRA/ASREC cultures	0,88	0,01	5,90	0,56
13	Travaux à forfait	2,48	0,03	18,60	1,47
14	Location roulant, terres et bâtiments	0,83	0,01	4,25	0,60
15	Intérêts sur emprunts à court terme	2,28	0,02	17,33	1,33
	Total des charges variables	149,74	1,62	1 149,05	143,41
	Charges fixes				
16	Entretien bâtiments et terrains	2,17	0,02	19,29	1,12
17	Assurances	2,71	0,03	21,89	1,52
18	Taxes foncières nettes	0,56	0,01	4,24	0,33
19	Intérêts sur emprunts à long terme	8,76	0,10	79,83	4,39
20	Autres frais	2,60	0,03	18,98	1,56
	Total des charges fixes	16,81	0,18	144,24	8,92
21	Revenus de sous-produits	-17,96	-0,19	- 146,35	-10,17
22	Amortissements	12,89	0,14	108,11	6,98
23	Rémunération exploitant	13,36	0,14	141,67	5,62
24	Rémunération avoir propriétaire	4,93	0,05	35,98	2,96
	TOTAL coût de production	179,77	1,95	1 432,70	157,72
25	Revenus de ventes	122,91	1,33	1 025,44⁽²⁾	122,91

(1) Base carcasse

(2) La valeur des porcelets transférés de la maternité vers l'engraissement a été calculée à partir de la formule suivante :

27,22 \$ (½ prix à l'indice 100 (\$/100 lb)) **+ 0,93 \$/kg**

TABLEAU 6
COÛT DE PRODUCTION DÉTAILLÉ DE L'ENTREPRISE NAISSSEUR-FINISSEUR

	Charges variables						Total
1	Achats d'animaux reproducteurs et porcelets	Têtes		\$/tête		\$	\$
	Cochettes 115 kg	39,7	X	317,83	=	12 621,63	
	Cochettes 5 kg	20,8	X	126,22	=	2 620,98	
	Verrats	0,5	X	658,40	=	332,29	
	Porcelets 5 kg (pouponnière)	17,6	X	24,27	=	427,23	
	Porcelets (engraissement)	11,7	X	53,47	=	623,68	
							16 625,81
2	Intrants cultures						
	Semences						
	Fertilisants						
	Pesticides (herbicides)						
	Chaux						
	Divers (corde, plastique, préservatifs, inoculants)						
							11 364,64
3	Achats d'aliments	Tonnes					
	Moulée truies + <i>top dress</i>	128,108				37 297,07	
	Moulée porcelets	77,293				37 939,85	
	Moulée porcs	531,627				157 894,68	
	Maïs-grain acheté	405,481				77 904,77	
	Céréales achetées	14,867				2 975,94	
	Soya (fève, tourteau, écale)	150,558				44 934,45	
	Prémix	37,669				35 029,19	
	Supplément énergétique	1,339				1 128,62	
	Sous-produits — fabrication aliments	12,882				2 767,29	
	Médicaments — fabrication aliments					1 372,17	
	Minéraux, vitamines et divers					1 123,63	
							400 367,65
4	Médicaments, vétérinaires, insémination						
	Médicaments					14 762,01	
	Frais vétérinaires					1 123,79	
	Insémination					10 391,18	
	Divers produits sanitaires					1 723,43	
							28 000,41

SUITE DU TABLEAU 6 : COÛT DE PRODUCTION DÉTAILLÉ DE L'ENTREPRISE NAISSEUR-FINISSEUR

	Charges variables						Total
5	Frais de ventes						
	Commission, plan conjoint, autres frais					7 242,32	
	Transport d'animaux					11 221,32	
							18 463,84
6	Électricité						13 286,48
7	Chauffage						
	Propane, porcherie					12 543,01	
	Propane, cultures					1 861,70	
							14 404,71
8	Entretien de machinerie et équipements						
	Entretien du roulant					4 779,42	
	Entretien machinerie et équipements					9 883,91	
							14 663,33
9	Carburants	Litres		\$/litre			
	Essence et diesel blanc					3 507,49	
	Diesel coloré	4 801	X	0,754	=	3 622,02	
							7 129,51
10	Main-d'œuvre additionnelle (incluant famille)	Heures		\$/heure			
	Main-d'œuvre engagée (salariés)	1 574	X	13,96		21 976,62	
	Famille	1 523	X	13,96	=	21 266,01	
							43 242,63
11	Cotisation ASRA animaux	Têtes		\$/tête			
	ASRA Porcelets	217,4	X	59,21	=	12 873,17	
	ASRA Porcs à l'engraissement	4 167,5	X	4,00	=	16 671,13	
							29 544,29
12	Cotisations ASRA/ASREC cultures						
	ASRA cultures					2 482,83	
	Contribution Agri-stabilité					656,78	
	ASREC cultures					528,08	
							3 667,69
13	Travaux à forfait						
	Travaux forfait — porcherie					726,23	
	Disposition des lisiers à forfait					5 980,11	
	Travaux à forfait — cultures					3 639,67	
							10 346,01
14	Location roulant, terres et bâtiments	ha		\$/ha			
	Location de terres	10,06	X	136,0	=	1 367,89	
	Location de bâtiments					1 110,78	
	Location de machinerie et véhicules					975,10	
							3 453,76
15	Intérêts sur emprunts à court terme						
	Marge de crédit et comptes fournisseurs					8 136,92	
	Frais bancaires					1 372,78	
							9 509,71
	Total des charges variables						624 070,48

SUITE DU TABLEAU 6 : COÛT DE PRODUCTION DÉTAILLÉ DE L'ENTREPRISE NAISSEUR-FINISSEUR

	Charges fixes					Total
16	Entretien bâtiments et terrains					
	Entretien fonds de terre				1 750,41	
	Entretien bâtiments				7 311,03	
						9 061,44
17	Assurances					
	Assurance animaux				1 684,76	
	Assurance ferme				8 856,58	
	Assurance véhicules				768,45	
						11 309,78
18	Taxes foncières nettes					2 347,04
19	Intérêts sur emprunts à long terme					36 504,01
20	Autres frais					
	Fournitures de bureau				871,33	
	Téléphone				1 236,85	
	Honoraires professionnels				3 078,76	
	Formation				225,24	
	Permis, immatriculation				627,42	
	Cotisation club, UPA, etc.				1 891,71	
	Récupération d'animaux morts				1 414,79	
	Fournitures diverses				1 499,33	
						10 845,42
	Total des charges fixes					70 067,68
21	Revenus de sous-produits					
	Ventes d'animaux				-23 933,97	
	Ventes de cultures				-17 628,25	
	Revenus de location et forfait				-6 612,17	
	Autres revenus				-26 686,53	
						-74 860,92
22	Amortissements					
	Machinerie, équipements et matériel roulant				27 354,35	
	Bâtiments				26 019,44	
	Drainage				350,97	
						53 724,76
23	Rémunération exploitant	ÉETP ⁽¹⁾		\$ \ ÉETP		
	Exploitant secteur porcelets	0,646		49 969,64	32 292,07	
	Exploitant secteur porcs à l'engraissement	0,468		49 969,64	23 408,28	
						55 700,36
24	Rémunération avoir propriétaire	Avoir prop.	Taux			
		438 047\$	4,69%			20 544,40
25	Revenus de ventes	Nb	kg		\$/kg	
	Porcs assurables	4167,5	384 050		1,33	512 270,86

(1) ÉETP : Équivalent exploitant à temps plein



CENTRE D'ÉTUDES SUR
LES COÛTS DE PRODUCTION EN
AGRICULTURE

5935, rue Saint-Georges, bureau 330, Lévis (Québec) G6V 4K8
Téléphone : 418 833-2515 (poste 221) • Télécopie : 418 833-9125 • Courriel : cecpa@cecpa.qc.ca